

1. À L'USAGE DE L'ÉVALUATEUR

Nom et prénom de l'étudiant : _____

Nom et prénom de l'évaluateur : _____

2. JUGEMENT D'ENSEMBLE DU MÉMOIRE

Cochez obligatoirement l'un des trois jugements :

Le mémoire est acceptable tel que soumis ou avec des corrections mineures.

Le mémoire rencontre les exigences. L'acceptation peut se faire sans condition de correction. L'acceptation peut aussi être accompagnée de suggestions, indiquées dans le rapport détaillé, en vue de corrections mineures pour le dépôt de la version finale du mémoire à la Formation à la recherche.

La mention accordée pour le mémoire est :

Excellent Très bien Bien

Le mémoire requiert des corrections majeures

Le mémoire requiert des corrections majeures. L'étudiant doit obligatoirement redéposer une nouvelle et dernière version de son mémoire pour évaluation à la Formation à la recherche dans les soixante (60) jours suivant la réception des rapports d'évaluation et de la *Synthèse*. Les corrections se feront sous la supervision du directeur de mémoire.

Le mémoire est inacceptable et la mention accordée est « Échec »

Le mémoire ne rencontre pas du tout les exigences. Le rejet du mémoire entraîne l'exclusion du programme.

3. SECTIONS DÉTAILLÉES DU RAPPORT INDIVIDUEL D'ÉVALUATION DU MÉMOIRE À JOINDRE AU RAPPORT

- L'évaluation transmise au président du jury doit comprendre un commentaire général ainsi que tout autre point pertinent sur la qualité du contenu (maîtrise des concepts et théories utilisés, des outils et méthodes d'analyse, cohérence et rigueur de l'analyse, etc.) et la qualité de la présentation formelle (clarté et cohérence).

Signature de l'évaluateur du mémoire

Date

Ce formulaire doit accompagner le rapport détaillé et être retourné à formation-recherche@enap.ca